



## Association des Membres de la Légion d'Honneur - Québec

Section de la Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur - FRANCE

Québec, 1<sup>er</sup> octobre 2013

### **Objet : Campagne de financement pour les bourses de la Légion d'Honneur-Québec**

Cher(ère) ami(e) Légionnaire,

Votre association est fière d'avoir répondu au souhait du Grand Chancelier, exprimé en 2006, de voir les membres de la Légion d'Honneur s'engager concrètement envers les jeunes générations. Depuis plusieurs années, grâce à vos cotisations annuelles, le choix initial de remettre annuellement deux bourses d'excellence d'un montant de 500 dollars à deux étudiants méritants de l'Institut Québécois des Hautes Études Internationales (IQHEI) de l'Université Laval et du Conservatoire de musique de Québec a pu s'accomplir sans grande difficulté. Cependant, cette source de financement atteint aujourd'hui ses limites, et surtout, ne permet pas de valoriser les montants ni d'ajouter une troisième bourse d'excellence à un étudiant (de deuxième ou troisième cycle) en sciences et génie. Devant la réussite de notre démarche initiale en matière de rayonnement et de visibilité pour l'association et ses membres, le souhait de votre conseil d'administration est de voir notre programme de bourses couvrir les trois domaines des Arts, des Sciences humaines et des Sciences de l'ingénieur, et de pouvoir valoriser le montant individuel remis à 1 000 dollars.

Tous les détails concernant les boursiers de ces dernières années sont accessibles sur notre site (<http://amlhq.ete.inrs.ca>) et vous pourrez toujours recueillir les informations nouvelles à la même adresse.

Cette ambition nouvelle impose de pouvoir disposer d'une dotation permanente pour assurer la pérennité du programme. Nous avons un vrai défi de financement. C'est pourquoi votre association a créé, en décembre 2012, une Fondation à cette fin. Dotée déjà d'une somme de 10 000 \$, résultat des dons initiaux de deux membres de notre association, nous faisons maintenant appel à votre générosité et à votre volonté de soutenir de manière tangible l'évolution de la société dont vous êtes des acteurs remarquables et honorés. Tous les dons sont importants.

Le fonctionnement de notre Fondation est encadré et organisé par la Fondation Communautaire du Grand Québec (<http://www.fcommunautaire.com>) sous l'identifiant « Fonds de bourses de l'Association des Membres de la Légion d'Honneur de Québec ». Tous les dons sont déductibles d'impôts et des reçus vous seront acheminés par la Fondation communautaire du Grand Québec.

Vos mérites et la reconnaissance de vos actions ont été honorés par la France. Vos dons permettront de favoriser l'émergence de personnes qui auront, sans nul doute, le même souci de s'engager avec honneur dans leurs différentes sphères d'activité.

Si vous désirez des informations supplémentaires, n'hésitez pas à contacter le secrétariat du président de l'AMLHQ (418-654-2574) ou le secrétaire de l'association, le

A.M.L.H.Q.

4085, rue de l'Hétrière, Saint-Augustin de Desmaures, QC G3A 2Z5

<http://amlhq.ete.inrs.ca>

général René Dequen, par téléphone (418-877-7762) ou par courriel ([fr.dequen@videotron.ca](mailto:fr.dequen@videotron.ca)). Pour réaliser votre don, vous pouvez procéder électroniquement sur le site de la Fondation communautaire du Grand Québec, en spécifiant « [Fonds de bourses de l'Association des Membres de la Légion d'Honneur de Québec](#) ». Si non, vous pouvez utiliser l'enveloppe préadressée au nom de notre Fondation, que nous joignons à cet envoi. Votre chèque doit être libellé à « [Fondation de bourses de l'AMLHQ](#) ».

Vous nous permettrez de faire un suivi auprès de vous dans les prochaines semaines, en vous rappelant que le trimestre d'automne est intéressant, puisque tout don remis avant le 31 décembre 2013 entraîne une déduction fiscale dès le premier trimestre de 2014.

Ces bourses sont et seront toujours données par l'AMLHQ à des étudiants particulièrement méritants pouvant permettre d'accroître le rayonnement hors Québec, avec la France en particulier. De plus, l'AMLHQ s'associe avec des organismes reconnus pour la recommandation et la sélection des boursiers : le Conservatoire de musique, l'Institut Québécois des Hautes Études Internationales, la division Sciences et Génie de l'Université Laval et la Fondation universitaire Armand-Frappier de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS).

Nous sommes confiants que vous voudrez contribuer à pérenniser cet effort de soutien envers la jeune génération.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez accepter nos salutations distinguées.



---

Jean-Pierre Villeneuve  
Président



---

Pierre Lavallée  
Administrateur